

Dossier d'inscription en internat

Documents transmis par la famille à l'établissement d'origine :

- La demande d'admission
- La lettre de motivation de l'élève
- La lettre de motivation des parents

Documents transmis par l'établissement d'origine joint à la demande :

- La copie des bulletins trimestriels de l'année en cours et de l'année précédente
- Le relevé des absences de l'année en cours
- L'avis circonstancié du chef d'établissement d'origine (feuilleton pédagogique)

NOTE D'INFORMATION INTERNAT DU SECOND DEGRE

NOTICE CONCERNANT LES PRIORITÉS ET CRITÈRES D'ADMISSION
MODALITÉS D'ADMISSION DES ÉLÈVES INTERNES

L'internat est tout à la fois un lieu d'études et un lieu d'éducation et de socialisation.

Pour développer la responsabilisation de l'interne et permettre la construction de rapports harmonieux avec ses pairs, l'équipe éducative favorise la participation volontaire des élèves aux différentes instances de l'établissement ou à la préparation d'événements propres à la vie de l'établissement. Elle accompagne les projets issus des initiatives des internes.

- **Quels sont les élèves concernés par l'internat d'excellence ?**

L'internat de la réussite s'adresse à tous les collégiens et lycéens motivés.

Le niveau collège et l'enseignement professionnel sont privilégiés dans l'attribution des places.

En tenant compte des niveaux d'enseignement et des spécialités professionnelles, l'admission des internes donne lieu à la prise en compte des critères suivants dans l'ordre énoncé ci-dessous :

1. **Critères géographiques** : élèves issus de milieu rural isolé et défavorisé, des quartiers prioritaires de la politique de la ville et de l'éducation prioritaire, élèves dont la résidence familiale est éloignée de l'établissement de scolarisation ou de la formation (filière, spécialité) notamment quand celle-ci est rare ;
2. **Critères sociaux** : élèves issus des familles appartenant aux milieux sociaux les plus éloignés de la culture scolaire ou dont les conditions de vie et d'existence sont peu propices à l'étude ;
3. **Critères familiaux** : manque de disponibilité ou difficultés d'encadrement éducatif (par exemple : deuil, familles à horaires de travail décalés, familles monoparentales), le cas échéant, élèves bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance dans le cadre du projet pour l'enfant ou l'adolescent ;
4. **Critères scolaires** : tout élève a vocation à accéder à l'internat dès lors qu'il est volontaire ainsi que sa famille. On veillera à la possibilité donnée à des élèves à besoins particuliers (par exemple : élèves au comportement perturbateur, élèves en voie de décrochage scolaire, élèves en situation de handicap, etc.).

L'équilibre sera recherché entre les filles et les garçons pour respecter le critère d'équité.

L'admission en internat doit pouvoir garantir l'affectation dans l'établissement porteur de l'internat ou l'un des établissements du réseau.

Pour le niveau lycée, afin de permettre cette affectation, le jeune et sa famille sont invités à formuler plusieurs vœux diversifiés dans le lycée porteur de l'internat et les lycées du réseau. L'élève admis en internat, sera affecté sur l'un de ses vœux.

Pour les vœux relevant de la procédure PASSPRO, l'avis émis par la commission "PASSPRO" est un des éléments pris en compte lors de l'examen des dossiers pour statuer sur l'avis final. Une convergence des avis est recherchée.

Dans tous les cas, l'admission en internat se fait sous réserve de la décision d'orientation.

- **Comment solliciter une place dans un internat de la réussite ?**

Le dossier académique est le document d'inscription **de référence** et est à télécharger sur le site de l'académie de Versailles ou sur le site des Directions des Services Départementales de l'Education Nationale des quatre départements de l'académie

La famille doit être accompagnée si nécessaire pour constituer le dossier de l'élève par l'établissement d'origine.

Pendant la campagne d'inscription (du lundi 16 janvier au mercredi 19 avril 2017), la famille remettra à l'établissement scolaire de son enfant le dossier de candidature, sa lettre de motivation et celle du jeune concerné.

L'établissement d'origine transmet ensuite ce dossier à l'établissement porteur de l'internat **au plus tard le 19 avril 2017** (vœu n°1 de la famille), accompagné des documents suivants :

- La copie des bulletins trimestriels de l'année en cours et de l'année précédente
- Le relevé des absences de l'année en cours
- L'avis circonstancié du chef d'établissement d'origine (feuille pédagogique)
- Le cas échéant, l'avis circonstancié de l'assistant de service social (sous pli confidentiel)
- Le cas échéant, l'avis circonstancié du médecin scolaire (sous pli confidentiel)

L'établissement d'origine transmet la copie de la fiche récapitulative de saisie des vœux formulés par la famille dans AFFELNET, à la DSDEN, pour le **mardi 16 mai 2017**.

- **Comment se déroulent les procédures d'admission en internat ?**

Le chef d'établissement porteur de l'internat accueille les familles et porte son avis sur la candidature :

L'établissement porteur de l'internat organise entre le 19 avril et le 10 mai 2017, un accueil des familles candidates à l'internat. Cet accueil permet aux familles de prendre connaissance des locaux, du projet pédagogique et éducatif, et des modalités administratives et financières.

Le cas échéant, le chef d'établissement porteur de l'internat émet un avis sur la candidature de l'élève (avis favorable / avis réservé).

Le dossier du candidat avec cet avis est transmis à la DSDEN pour le **mercredi 10 mai 2017**.

La commission d'admission en département

L'affectation des élèves relève de la compétence du recteur ou, par délégation, de l'inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'éducation nationale.

La commission décline ses décisions selon trois modalités :

- liste principale (admission définitive)
- liste complémentaire (sous réserve de places vacantes)
- refusé

Le résultat de la commission est transmis aux chefs d'établissement d'origine qui informe la/les familles concernées dans les meilleurs délais et au plus tard le **vendredi 26 mai 2017** pour les élèves refusés.

- En cas **d'avis défavorable** à l'admission en internat, l'ajustement des vœux de la famille dans AFFELNET Lycée peut avoir lieu jusqu'au **mardi 30 mai 2017**.
- **En cas d'admission** sur liste principale, la famille devra confirmer sa demande auprès de l'établissement d'origine avant le **vendredi 9 juin 2017**.

L'inscription des internes relève du chef d'établissement disposant d'un internat qui informe les familles des dates et modalités retenues pour remplir cette obligation administrative. Cette procédure est **obligatoire** pour tous les élèves quel que soit le niveau de scolarisation souhaité.

Calendrier récapitulatif de la constitution du dossier à la commission

| | |
|--|--|
| Campagne d'inscription dans les établissements scolaires | Du lundi 16 janvier 2017 au mercredi 19 avril 2017 |
| Constitution des dossiers et transmission du dossier de l'établissement d'origine à l'établissement porteur de l'internat | Date butoir : mercredi 19 avril 2017 |
| Accueil des familles dans l'établissement porteur de l'internat | Jusqu'au mardi 9 mai 2017 |
| Transmission du dossier complet avec avis de l'établissement porteur de l'internat, à la DSDEN dont relève l'internat demandé en 1 ^{er} vœu | Date butoir : mercredi 10 mai 2017 |
| Transmission des capacités d'accueil par l'établissement (garçons-filles) porteur de l'internat à la DSDEN | Date butoir : mercredi 10 mai 2017 |
| Transmission de la copie de la fiche récapitulative de saisie de vœux de l'élève demandant un internat, par l'établissement d'origine à la DSDEN | Date butoir : mardi 16 mai 2017 |
| Commission d'admission en internat | Lundi 22 mai 2017 (à préciser dans chaque DSDEN) |

Information des familles et confirmation d'admission en internat

En cas de non admission à l'internat et en vue d'une reformulation des vœux d'affectation dans AFFELNET

| | |
|--|----------------------|
| Commissions départementales d'admission en internat | Lundi 22 mai 2017 |
| Retour d'information par la DSDEN à l'établissement d'origine en cas de non admission à l'internat | Vendredi 26 mai 2017 |
| Ajustement des vœux dans AFFELNET (si nécessaire) en établissement d'origine | Mardi 30 mai 2017 |

En cas d'admission à l'internat

| | |
|---|------------------------------------|
| Retour d'information par la DSDEN à l'établissement d'origine, en cas d'admission à l'internat | Date butoir : vendredi 2 juin 2017 |
| Transmission de la confirmation de la demande de la famille pour l'internat et de la copie de la fiche de saisie des vœux dans EFFELNET, par l'établissement d'origine à la DSDEN ; | Date butoir : vendredi 9 juin 2017 |

| Liste des internats et des niveaux d'accueil | | | Recrutement | |
|--|--|---|-------------|---------------|
| Département | Structure d'accueil | Niveau d'admission | Recrutement | |
| | | | Académique | Départemental |
| 78 Yvelines | ERPD DE LA BATELLERIE – CONFLANS ST HONORINE | 6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} | X | |
| | ERPD LA VERRIERE – LA VERRIERE | 6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} | X | |
| | ERPD LA BOISSIÈRE-ÉCOLE | | X | |
| | INTERNAT DU LYCEE SIMONE WEIL – CONFLANS ST HONORINE | 3 ^{ème} prépa-pro / 2 ^{nde} - 1 ^{ère} et terminale professionnelle*/ 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année de CAP*/ 2 ^{nde} - 1 ^{ère} et terminale générale et technologique/DMA/BMA/DTMS/FCIL | X | |
| | INTERNAT DE MARLY LE ROI – MARLY LE ROI | 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 2 ^{nde} et 1 ^{ère} générale et technologique | X | |
| | LYCÉE LAVOISIER - PORCHEVILLE | 3 ^{ème} prépa-pro/1 ^{ère} et term techno/1 ^{ère} et 2 ^{ème} année CAP | X | |
| | LYCEE LOUIS BASCAN - RAMBOUILLET | 2 ^{nde} et 1 ^{ère} générale et technologique | X | |
| | LYCEE VIOLLET LE DUC – VILLIERS ST FREDERIC | 3 ^E prépa-pro //2 ^{nde} - 1 ^e et terminale professionnelle*/ 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année de CAP*/ 2 ^{nde} - 1 ^{ère} et terminale générale et technologique/1 ^e et 2 ^{ème} année de BTS/MC | X | |
| 91 Essonne | COLLEGE LE VILLAGE - EVRY | 6 ^{ème} – 5 ^{ème} – 4 ^{ème} – 3 ^{ème} | | X |
| | LYCEE POLYVALENT Jean-Pierre TIMBAUD – BRETIGNY SUR ORGE | 3 ^e prépa-pro / 2 ^{nde} – 1 ^e et terminale professionnelle*/ 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année de CAP*/ 2 ^{nde} - 1 ^{ère} et terminale générale et technologique/1 ^e et 2 ^{ème} année de BTS/MC | X | |
| | LP ALEXANDRE DENIS - CERNY | 3 ^e prépa-pro / 2 ^{nde} – 1 ^e et terminale professionnelle*/ 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année de CAP*/ 2 ^{nde} - 1 ^{ère} et terminale générale et technologique/1 ^e et 2 ^{ème} année de BTS/MC | X | |
| 92 Hauts de Seine | COLLEGE AUGUSTE RENOIR - ASNIERES | 6 ^{ème} – 5 ^{ème} – 4 ^{ème} – 3 ^{ème} | | X |
| | COLLEGE JACQUELINE AURIOL - BOULOGNE BILLANCOURT | 6 ^{ème} – 5 ^{ème} – 4 ^{ème} – 3 ^{ème} | | X |
| | COLLEGE EVARISTE GALOIS - BOURG LA REINE | 6 ^{ème} – 5 ^{ème} – 4 ^{ème} – 3 ^{ème} | | X |
| | COLLEGE LES CHAMPS PHILIPPE – LA GARENNE COLOMBES | 6 ^{ème} – 5 ^{ème} – 4 ^{ème} – 3 ^{ème} | | X |
| | COLLEGE JEAN PERRIN - NANTERRE | 6 ^{ème} – 5 ^{ème} – 4 ^{ème} – 3 ^{ème} | | X |
| | LPO GALILÉE – GENNEVILLIERS | 2 ^{nde} -1 ^{ère} -term. générale, technologique et professionnelle 1 ^{ère} et 2 ^{nde} année de CAP | X | |
| 95 Val d'Oise | COLLEGE LES TOULEUSES - CERGY | 6 ^{ème} à la 3 ^{ème} – les élèves sont scolarisés au collège les toulouse. | | X |
| | LPO JEAN JAURES - ARGENTEUIL | 3 ^e prépa-pro / 2 ^{nde} – 1 ^e et terminale professionnelle*/ 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année de CAP*/ 2 ^{nde} - 1 ^{ère} et terminale générale et technologique/1 ^e et 2 ^{ème} année de BTS/MC | X | |
| | LPO EUGENE RONCERAY - BEZONS | 2 ^{nde} – 1 ^e et terminale professionnelle*/ 3 ^e prépa-pro / 2 ^{nde} – 1 ^e et terminale professionnelle*/ 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année de CAP*/ 2 ^{nde} - 1 ^{ère} et terminale générale et technologique/1 ^e et 2 ^{ème} année de BTS/MC | X | |
| | LP LE CORBUSIER - CORMEILLES EN PARISIS | 3 ^e prépa-pro / 2 ^{nde} – 1 ^e et terminale professionnelle*/ 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année de CAP*/ 2 ^{nde} - 1 ^{ère} et terminale générale et technologique/1 ^e et 2 ^{ème} année de BTS/MC | X | |
| | LP CHATEAU D'EPLUCHES - SAINT OUEN L'AUMÔNE | 3 ^e prépa-pro / 2 ^{nde} – 1 ^e et terminale professionnelle*/ 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année de CAP*/ 2 ^{nde} - 1 ^{ère} et terminale générale et technologique/1 ^e et 2 ^{ème} année de BTS/MC | X | |

Consulter les brochures ONISEP pour connaître les spécialités.

Potentiel de développement (construction du raisonnement, autonomie, méthodes et organisation du travail, bénéfice attendu d'une scolarité en internat...) _____

Éléments de vie scolaire : _____

| SAVOIR ETRE | COMMENTAIRE |
|---|-------------|
| Ponctualité – assiduité | |
| Autonomie dans la démarche scolaire (emploi du temps, matériel, devoirs, leçons...) | |
| Adaptation au groupe | |
| Respect des autres | |
| Respect du règlement intérieur | |
| Persévérance dans l'effort | |
| Prise de responsabilités (délégués, associations,...) | |

Avis circonstancié du chef d'établissement : _____

Le /..... /....

Signature du chef d'établissement ou du directeur d'école
et cachet de l'établissement

**COMMISSION INTERNAT DE LA REUSSITE POUR TOUS
FEUILLET SOCIAL**

**A renseigner par l'assistant de service social (si nécessaire) et à joindre
au dossier de candidature sous pli confidentiel**

NOM _____ Prénom _____

INE / / / / / / / / / / / / / / / /

Né(e) le _____ à _____

Bourse : OUI NON – Si oui, taux (collège) _____ nombre de parts (lycée) : _____

Bénéfice de fonds social : OUI NON

AVIS concernant la demande d'internat : FAVORABLE – RESERVE

Éléments d'information recueillis le : _____

COMPOSITION DE LA FAMILLE NATURELLE

| Lien de parenté avec le jeune | Nom et prénom | Date et lieu de naissance | Profession ou scolarité |
|-------------------------------|---------------|---------------------------|-------------------------|
| PERE | | | |
| MERE | | | |
| FRATRIE | | | |

COMPOSITION ACTUELLE DU FOYER OU VIT LE JEUNE

| Lien de parenté avec le jeune | Nom et prénom | Date et lieu de naissance | Profession ou scolarité |
|-------------------------------|---------------|---------------------------|-------------------------|
| PERE | | | |
| MERE | | | |
| BEAU-PERE | | | |
| BELLE-MERE | | | |

Autre(s) personne(s) vivant au foyer :
.....
.....

EXERCICE DE L'AUTORITE PARENTALE

Adresse du père :
Tél. domicile :
Tél. portable :

Adresse de la mère :
Tél. domicile :
Tél. portable :

Adresse du représentant légal (joindre le justificatif le cas échéant) :
.....
Tél. domicile :
Tél. portable

HISTOIRE FAMILIALE, EVENEMENTS FAMILIAUX IMPORTANTS

.....
.....
.....
.....
.....
.....

HISTOIRE PERSONNELLE DE L'ENFANT, SI EVENEMENT PARTICULIER

.....
.....
.....
.....

PRISE EN CHARGE MISE EN PLACE PAR LES PARENTS

Nature :

.....

.....

.....

Durée :

.....

.....

CONDITIONS DE VIE DE L'ENFANT

Type de logement :

Nombre de pièces :

Nombre d'occupants :

L'enfant a-t-il sa chambre ? OUI NON

Loisirs habituels et centres d'intérêt :

.....

.....

.....

QUI EST A L'ORIGINE DE LA DEMANDE

.....

.....

.....

.....

AVIS DES RESPONSABLES LEGAUX SUR L'ADMISSION EN INTERNAT

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

AVIS DE L'ELEVE SUR L'ADMISSION EN INTERNAT

.....

.....

.....

.....

.....

DOSSIER DE CANDIDATURE INTERNAT DU SECOND DEGRE RENTREE SCOLAIRE 2017/2018

Vous souhaitez faire pour votre enfant une demande d'admission dans un internat du second degré. Afin de vous informer sur les conditions et les modalités d'admission et vous aider à renseigner ce volet administratif qu'il conviendra de joindre au dossier de candidature (feuille pédagogique, feuille sociale, pièces justificatives complémentaires), il vous appartient, au préalable, de lire attentivement la note d'information qui vous a été remise.

| NOM : PRENOM(S) : Né(e) le : Age : Adresse de l'élève : | Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F <hr/> Interne 2016-2017 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> non |
|---|---|
| REPRESENTANT 1 | REPRESENTANT 2 |
| NOM : PRENOM : <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre (préciser) ADRESSE : COMMUNE : CODE POSTAL : TELEPHONE : Domicile Portable : Professionnel : ADRESSE ELECTRONIQUE : SITUATION PROFESSIONNELLE <input type="checkbox"/> Emploi <input type="checkbox"/> Sans emploi <input type="checkbox"/> Retraité <input type="checkbox"/> Autre PROFESSION | NOM : PRENOM : <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre (préciser) ADRESSE : COMMUNE : CODE POSTAL TELEPHONE : Domicile Portable : Professionnel : ADRESSE ELECTRONIQUE : SITUATION PROFESSIONNELLE <input type="checkbox"/> Emploi <input type="checkbox"/> Sans emploi <input type="checkbox"/> Retraité <input type="checkbox"/> Autre PROFESSION |
| AUTRE REPRESENTANT | |
| NOM : PRENOM : QUALITE : ADRESSE : COMMUNE : TELEPHONE : Domicile Portable : Professionnel : ADRESSE ELECTRONIQUE : SITUATION PROFESSIONNELLE <input type="checkbox"/> Emploi <input type="checkbox"/> Sans emploi <input type="checkbox"/> Retraité <input type="checkbox"/> Autre PROFESSION : | |

Votre enfant bénéficie-t-il d'une bourse cette année :

Boursier : Non Oui (préciser le nombre de parts ou taux)

Demande en cours pour la rentrée scolaire 2017 : Oui Non

Scolarité actuelle (année en cours) : Classe.....

Etablissement - adresse :

Interne Demi-pension Externe

Langue vivante 1 : Langue vivante 2 :

Demande d'internat :

Je sollicite pour mon enfant (nom, prénom)
une admission en internat pour la rentrée 2015/2016. J'ai pris connaissance des critères prioritaires et des modalités d'admission et je suis informé que, le cas échéant, mon enfant puisse être scolarisé dans un établissement scolaire du réseau.

Pour l'admission en internat, j'exprime le ou les vœux suivants :

Internat 1 (nom et ville) :

Internat 2 (nom et ville) :

Internat 3 (nom et ville) :

Rentrée scolaire 2017/2018 : classe demandée

Niveau : Collège

6^{ème}

5^{ème}

4^{ème}

3^{ème}

3^{ème} prépa-pro

Niveau : Lycée (préciser la série ou spécialité)

2GT

1^{ère} GT

Terminale GT

1^{ère} année CAP

2^{ème} année CAP

2^{de} Pro

1^{ère} Pro

Terminale Pro

Vœux d'affectation pour la rentrée 2017 (niveaux 6^{ème}, post troisième et première)

| | <i>Formation</i> | <i>Etablissement et ville</i> |
|----------|-------------------------|--------------------------------------|
| 1 | | |
| 2 | | |
| 3 | | |
| 4 | | |

Fait à

Date et signature du ou des représentants légaux :

AVIS DE L'ETABLISSEMENT PORTEUR DE L'INTERNAT :

.....
.....
.....
.....

FAVORABLE

RESERVE

SIGNATURE